Gleizé Renouveau

infos

Bulletin d'information – déc. 2024 – #8

Carte scolaire 2025 : à Gleizé, l'insécurité pour nos enfants ?

Après la décision hasardeuse d'implanter le nouveau collège J. Chirac sur le terrain même du collège M. Utrillo, après le rejet des recours du collectif des « Collèges qui respirent » et le démarrage des constructions et des aménagements routiers, la nouvelle carte scolaire 2025 a été arrêtée par le Département. Les enfants issus des quartiers des Rousses et du Bourg n'iront plus au collège C. Bernard, tout près de chez eux, mais à Limas. Une décision prise sans concertation avec les élus, les parents d'élèves, ou l'administration des collèges concernés.

Les parents d'élèves de l'école R. Doisneau, réunis en collectif, sont révoltés contre ce découpage aberrant, qui oblige leurs enfants à emprunter un itinéraire particulièrement long et peu sécurisé, notamment au niveau du rond-point de la cave coopérative.

Gleizé Renouveau vient en soutien de l'action de ces parents d'élèves, qui demandent à la mairie et à l'Agglo la mise en place d'un transport scolaire *a minima* deux fois le matin et deux fois le soir, et ce dès la rentrée 2025, et pour exiger de sécuriser l'accès piétonnier et cyclable des collèges.

Édito

La fable d'une majorité « réaliste » et d'une opposition « hors-sol »

C'est une petite musique qui se fait entendre régulièrement dans les assemblées locales du Beaujolais : quand les élus de l'opposition contestent le manque d'ambition sociale et environnementale des projets de la majorité, les élus conservateurs tentent de disqualifier leurs propos. A les écouter, l'opposition serait déconnectée des réalités du terrain et des besoins réels de la population, et ses propositions feraient obstacle au bon fonctionnement de l'activité économique et de l'emploi. Elle adopterait des postures convenues, construites à partir de chiffres nationaux sans rapport avec le territoire.

A l'inverse, les élus de la majorité se présentent, eux, comme des personnes responsables et pragmatiques, détenteurs d'une connaissance ancestrale des réalités du terrain, et investis d'une légitimité électorale qui leur épargnerait de rendre des comptes à leurs administrés sur la durée de leur mandat.

La réalité, bien sûr, est tout autre. Dans un monde qui change, la majorité parait cramponnée au passé, tant elle ne parvient pas à changer de logiciel. Dans le déni de certaines réalités, elle tente de continuer « comme avant », comme si de rien n'était. Et si elle progresse, ce n'est bien souvent qu'à petits pas, sous la pression d'une législation qui évolue et qui la contraint.

Pour faire face à l'urgence climatique et à la paupérisation d'une part toujours plus importante de la population, il faut des politiques ambitieuses, fortes et innovantes. Entre les citoyens et les autres échelons territoriaux, la commune et l'intercommunalité doivent prendre toute leur place dans un effort collectif à la hauteur des enjeux. C'est cela « être réaliste ». Si on ne fait rien – ou seulement le minimum – que dirons-nous à nos enfants demain ?

Une question de méthode >>>

Impliquer les habitants dans l'aménagement du territoire

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUiH) est un ensemble de documents très complexe et peu lisible pour le citoyen ordinaire. Ce sont plus de 2000 pages qui ont été soumises aux élus du conseil d'Agglo. Comment les habitants concernés peuvent-ils s'emparer d'une telle somme d'informations, souvent très techniques, pour comprendre les enjeux de l'aménagement de notre territoire pour les 10 ans à venir, et donner leur avis ?

Nous demandons que les cartes concernant chaque commune soient accessibles sur un site dédié, qui permettrait à chacun de sélectionner les éléments qui l'intéressent (zones constructibles ou non, soumises à des risques naturels ou technologiques…) et de choisir l'échelle qui lui convient (commune, quartier, parcelle…)

Nous pensons aussi qu'une formation ouverte à tous les citoyens est nécessaire pour mieux comprendre ce qu'est un PLUiH, ce qu'il permet de faire ou pas, et ce que signifient les choix retenus par la majorité aux commandes de l'Agglo. Nous porterons une démarche dans ce sens avec des élus d'opposition de communes voisines.

Enfin, nous sommes favorables à ce qu'un seuil minimum de participation soit mis en place pour valider l'enquête publique qui aura lieu au cours du premier trimestre 2025. De là découleront en effet d'éventuelles évolutions du document initial, et il est donc indispensable que les habitants de notre territoire fassent entendre leur voix !

Une question d'objectifs >>>

Une ambition limitée face à l'urgence sociale et environnementale

Si le projet de PLUiH présenté en conseil communautaire tient compte de l'urgence écologique en imposant la densification plutôt que l'extension des surfaces bâties, ou en imposant le maintien de surfaces de pleine terre pour les nouvelles constructions, la stratégie de l'Agglo repose trop souvent sur la simple incitation, en particulier en ce qui concerne le recours aux énergies renouvelables. Par ailleurs, celles-ci se limitent principalement au solaire pour des élus de la majorité, qui rejettent toute réflexion sur l'éolien et la méthanisation.

Mais surtout, ce nouveau PLUiH ne pose pas la question cruciale de la cohabitation entre des industries potentiellement dangereuses et polluantes, et les espaces résidentiels. Il ne tire aucun enseignement du scandale Metaleurop, ni de la situation des habitants de Jassans soumis aux rejets de l'entreprise Granuplast. Il s'agit pour nous d'une faute majeure dans la stratégie de l'exécutif communautaire.

Enfin, le volet habitat de ce plan ne tient pas suffisamment compte des difficultés rencontrées par les personnes les plus fragiles. Les démolitions entraînant des relogements imposés aux habitants de Belleroche, l'absence de réflexion poussée sur les logements adaptés aux personnes en situation de handicap, la relégation des gens du voyage aux marges du territoire, sur une aire d'accueil qui ne répond toujours pas aux obligations légales : autant de signaux qui traduisent une approche administrative et technocratique de la question, bien peu empathique envers celles et ceux qui ont d'abord besoin d'écoute.

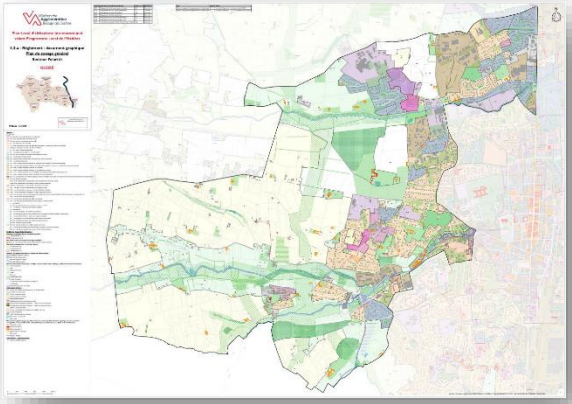

Billet d'humeur >>>

Pour profiter de l'été indien, lors de ces derniers jours d'octobre, j'ai décidé de me balader le long de l'aménagement « mobilités douces » de la route de Grange Chervet. Quelle ne fut pas ma déception de constater l'état dans lequel se trouve une réalisation aussi récente. Le chemin piétonnier, raviné par les pluies, a perdu son revêtement en sable à certains endroits. L'accotement paysagé a des manquements d'arbustes et a perdu de sa superbe, on dirait qu'il n'est pas entretenu. La piste cyclable est envahie par des gravillons et des résidus de feuilles et de bois. En marchant à contre sens de la circulation des voitures, je me suis également aperçue que celles-ci, selon leur allure, pouvaient assez facilement empiéter sur la voie cyclable. Un face à face voiture-vélo, nous devinons tous que cela peut être dangereux !

Santé et environnement>>>

Protéger les riverains des parcelles agricoles exposés aux pesticides de synthèse, c'est possible (extrait)

[…] Pour l'agriculture les enjeux sont grands, et les changements de pratique nécessaires sont énormes. Lors du conseil d'Agglo d'octobre 2024, les élus de l'opposition de gauche ont fortement réagi concernant l'absence de mention de priorisation à l'agriculture biologique dans le nouveau PLUiH. L'exécutif a alors répliqué que ce sujet n'est pas un problème car cela fait bien longtemps que l'on vit avec sans dommages, que c'est une fixation de bobos-écolos hors-sol, et que ceux qui s'en plaignent n'ont qu'à déménager !

[…] Or des relevés effectués en bordure des écoles du Beaujolais en 2023 montrent la présence de 20 molécules dans l'air et qui sont donc respirées par nos enfants. Le collectif Gleizé Renouveau est convaincu que l'interdiction des pesticides sera étendue par le législateur pour des raisons de santé publique. Ce sujet doit mobiliser sans attendre tous les acteurs du territoire, dont nos élus, afin d'accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus vertueuses et soutenir les victimes, quelles qu'en soient les conséquences. […]

Lire l'article complet sur notre blog http://gleizerenouveau.fr

Règlementation de la publicité >>>

Derrière les restrictions affichées, des « arrangements » qui questionnent

Un Règlement Local de Publicité intercommunal (RPLi) était soumis à l'avis du conseil communautaire le 9 octobre dernier. Ce document affiche une volonté de restreindre et d'harmoniser les affichages publicitaires sur notre territoire, avec comme principal argument la protection des paysages et du patrimoine. On notera que la protection des consommateurs contre la surconsommation et le surendettement, et celle de l'environnement contre l'accumulation des déchets ne sont jamais évoquées.

Pourtant, derrière cette fermeté de façade, on apprend qu'un tiers des dispositifs publicitaires actuels ne respectent pas la réglementation en vigueur dans l'Agglo ! Si notre commune n'est pas la plus touchée, les deux surfaces commerciales présentes rue de Tarare ont des enseignes d'une surface supérieure à celle autorisée. Interrogé sur ce point, le maire de Gleizé, en charge du dossier au sein de l'Agglo, a répondu qu'il allait étudier le sujet, mais que les entreprises concernées avaient 6 ans pour se mettre en conformité avec la loi. Voilà qui n'est pas très rassurant.

Pas très rassurant non plus le constat effectué à la lecture de la partie graphique de ce règlement, qui montre que l'entreprise Cepovett, située dans le quartier de la Chartonnière, en pleine zone résidentielle, est considérée comme une zone d'activité, d'où une réglementation plus permissive en matière d'affichage publicitaire. Rappelons que ce site avait déjà bénéficié d'une modification discrète et fort opportune du précédent PLU, qui lui avait permis de construire deux immenses hangars de 15 m de haut à moins de 10 m des habitations voisines. Les riverains apprécieront.

Solidarités >>>

L'Oasis, un lieu d'humanité qui compte pour le Beaujolais

Quatre mois après l'incendie qui a ravagé une bonne partie de ses installations, l'Oasis a pu renaître de ses cendres, grâce notamment aux nombreux dons de mairies, de particuliers et d'associations, d'un spectacle au théâtre de Gleizé, et d'un concert au Hangar 717. L'association a ainsi pu reprendre ses activités de collecte et vente d'objets

L'Oasis fait consensus au sein de notre territoire, sur lequel elle joue un rôle social très important. Depuis 1962, un accueil inconditionnel d'une trentaine d'hommes en grande précarité et en besoin d'aide à la réinsertion est réalisé par des permanents.

Aujourd'hui l'Oasis relève un nouveau défi, avec l'accueil de femmes (avec ou sans enfants), victimes de violence ou en grande précarité. Quatre bungalows neufs ont été installés, en attendant la fin des travaux de réhabilitation d'un nouveau bâtiment nommé l'Oasienne, dont l'inauguration est prévue début 2025.

Rénovation urbaine à Belleroche >>>

Le relogement en question

En attente de relogement depuis 3 ans, suite au projet de démolition de leur tour, Régine et Robert se sont enfin vus proposer un logement accessible avec un ascenseur, une douche plutôt qu'une baignoire, un loyer adapté à leurs revenus, et situé dans leur quartier, qu'ils affectionnent.

Mais le déménagement, réalisé avec peu de soin par une entreprise mandatée par Alliade Habitat, a été très éprouvant. Et les déconvenues se sont vite accumulées : la cuisine n'a pas été remontée, les cartons ont été laissés en vrac, et leur beau meuble de salon, cassé, a dû être envoyé à la décharge.

Après un mois de présence, les tapisseries se décollent déjà... Un cas loin d'être isolé, si on écoute les témoignages des habitants.

Ne serait-on pas en droit d'attendre de la part des bailleurs un peu plus d'attention à l'égard de ces personnes relogées malgré elles ?

Le collectif **Gleizé Renouveau**, c'est :
- un **groupe de 2** élus, dont l'un siège également à l'Agglo
- une **association citoyenne** pour mener des actions locales

Retrouvez nos articles (et un bulletin d'adhésion) sur notre **site internet** : http://gleizerenouveau.fr

Notre actualité sur **Facebook** : https://www.facebook.com/gleize.renouveau.2020

Recevez notre **Lettre d'information** par mail, sur simple demande à contact@gleizerenouveau.fr

Mobilisation citoyenne >>>

La fête au quartier

Le tour vélo Alternatiba 2024, mobilisation citoyenne contre le dérèglement climatique, a fait escale le 10 septembre sur le parvis de l'ancienne Barre des Cygnes, sur le plateau de Belleroche. Le choix de cette étape était délibéré, avec l'intention de décentraliser cet événement dans un quartier périphérique de l'Agglo. Plusieurs membres de l'association Gleizé Renouveau ont participé à cette sympathique soirée. Cet évènement se voulait à la fois
- festif, avec des chansons et des animations musicales ;
- et pédagogique, avec l'exposition d'Alternatiba sur les risques environnementaux du projet de port de plaisance du Bordelan à Anse, et par la présence du collectif « Non aux Dinos » de Trévoux.

De nombreux habitants du quartier de Belleroche (surtout des femmes et des enfants) étaient présents lors de ce moment convivial, et ont pu goûter les délicieuses préparations du collectif « *le 15* », et profiter du barbecue proposé par le club de foot local.

Directeur de la publication : **Emmanuel Dupit.** Ce bulletin semestriel, tiré à **3.500 exemplaires sur papier recyclé**, a été rédigé, réalisé, financé et distribué par les adhérents de l'association Gleizé Renouveau.